

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1520

24 juillet 2010

### SOMMAIRE

Agiv Holding .....	72925	CPI Kildare S.à r.l. ....	72929
Alfred Berg .....	72914	CPI Poland Holdings S.à r.l. ....	72934
ALVA Luxembourg S.A. ....	72926	CPI ReCo II S.à r.l. ....	72934
AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l. ....	72936	CPI ReCo I S.à r.l. ....	72934
Audiotechno S.A. ....	72927	Cyria S.A. ....	72935
Augur Capital Advisors S.A. ....	72928	Delphi Holdings Luxembourg S.à r.l. ....	72935
Blueventure Investment S.A. ....	72922	Der Montage Schreiner S.à r.l. ....	72924
BRE/Sweden S.à r.l. ....	72929	Domaine Bourwies S.A. ....	72935
BRE/Woking S.à r.l. ....	72929	Dory 1 (NFR) S.à r.l. ....	72935
Capitalium International S.A. ....	72914	Dory 1 S.à r.l. ....	72935
Capitalium International S.A. ....	72922	Easy'O Concept Sàrl ....	72960
CB Luxembourg S.A. ....	72929	European Food Ingredients S.A. ....	72934
CETP II Investment 1 S.à r.l. ....	72930	Fidilux .....	72928
Chamelle S.A. ....	72921	Guymon Holding S.A. ....	72925
Chelsey Investissement S.A. ....	72930	HFB Investissements S.A. ....	72924
Colupa .....	72931	Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l. ....	72939
Compagnie Financière des Transports Internationaux S.A. ....	72928	IIIT S.A. ....	72924
Compagnie Financière des Transports Internationaux S.A. ....	72929	Invista S.à r.l. ....	72938
Compagnie Financière Ottomane S.A. ...	72931	Jumi S.A. ....	72927
Constructions Siebenaller S.A. ....	72931	Komaco International Holding S.A. ....	72923
Conventum Asset Management .....	72932	Lambeth S.A. ....	72930
Coralie S.A. ....	72932	LBREP II Europe S.à r.l., SICAR .....	72959
Coronas Investment S.A. ....	72922	Les Terrasses .....	72939
CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l. ....	72931	Mobileo S.A. ....	72926
CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l. ....	72932	Orni Invest S.A., SPF .....	72926
CPI Atlantis S.à r.l. ....	72932	Paninvest S.A. ....	72927
CPI Atlantis S.à r.l. ....	72933	Soceurfin S.A., SPF .....	72914
CPI Atlantis Super TopCo Sàrl .....	72933	Structured Invest .....	72923
CPI Atlantis TopCo S.à r.l. ....	72933	TAITAVA Fund SICAV-FIS .....	72960
CPI Atlantis TopCo S.à r.l. ....	72933	VEREF I Management S.à r.l. ....	72915
CPI Atlantis TopCo S.à r.l. ....	72933	Wartburg Investment S.A. ....	72925
		WCAS GC Luxco S.C.A. ....	72949

**Soceurfin S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 57.537.

La première Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le jeudi 10 juin 2010 à 15.00 heures n'ayant pu délibérer sur la décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société, faute de quorum de présence,

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra mardi 31 août 2010 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010099406/755/17.

**Capitalium International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.835.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 13 août 2010 à 17:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 à la date de la présente Assemblée
6. Transfert du siège social
7. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010099407/795/20.

**Alfred Berg, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 145.536.

Since the presence quorum required under Article 67-1 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended by the law of 7 September 1987, i.e. at least half of the company's capital present or represented, was not achieved for the extraordinary general meeting on July 23rd, 2010, you are hereby invited to:

**THE SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held at 10:00 am o'clock on Thursday August 26th, at the premises of BNP Paribas Investment Partners Luxembourg, bâtiment H2O, bloc A, Ground Floor, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange.

*Agenda:*

1. Amendment to Article 1 of the Articles of Association with the following sentence to be added: "The Company may also be designated in any of its marketing documentation as "BNP Paribas T0", in abbreviated form "BNPP T0" as long as such designation is immediately followed by the name of one of its compartments.";
2. Correction of the Articles 3 and 6 of the Articles of Association: replacing of the terms "securities" by "transferable securities";
3. Transfer of the head office to 33 rue de Gasperich L-5826 Howald-Hesperange and consequent amendment of Article 4 of the Articles of Association;

4. Amendment of the second sentence of the third paragraph of Article 4 of the Articles of Association as follows:  
"The registered office may be moved by simple decision of the Board of Directors, either within the commune or, within the limits authorised by Luxembourg law, to another commune of the Grand Duchy of Luxembourg";
5. Deletion of the last paragraph of the Article 5 of the Articles of Association;
6. Amendment of the title of Article 11 of the Articles of Association "Restrictions on the acquisition of Company shares" to "Restrictions on the holding of Company shares";
7. Rewording of the points (1) to (4) concerning the assets of the Company as provided by Article 14 of the Articles of Association;  
Change in the method for valuing listed securities as provided for by Article 14 (c) of the Articles of Association;  
Change in the method for valuing unlisted securities as provided for by Article 14 (d) of the Articles of Association;  
Change in the method for valuing derivative financial instruments as provided for by Article 14 (g) and (h) of the Articles of Association;
8. Rewording of point (4) of Article 14 of the Articles of Association describing the Company's commitments;
9. Amendment of Article 14 of the Articles of Association in order to limit the total annual costs incurred by one subfund, one class or sub-class of share to a maximum 5% of average net assets;
10. Amendment of Article 14 of the Articles of Association to allow the Board of Directors to calculate a second net asset value under certain circumstances (Swing Pricing);
11. Amendment of the point a) of Article 20: deletion of the terms "Outside the European Union" to describe the target invested assets ;  
Amendment of point b) of Article 20 describing subfunds that will not invest more than 10% of their assets in other UCIs;  
Rewriting of the point d) of the article 20 describing States, territorial state, regional and local authorities or international bodies with public character issuing of assets in which the Company can invest more than 35 % and until 100 % of its assets;
12. Amendment of first paragraph of the Article 25 of the Articles of Association to hold the general meeting of shareholders at the registered office of the Company and not necessary in Luxembourg;  
Amendment of Article 25 of the Articles of Association to allow a shareholders' meeting to be called at the request of the Board of Directors or of shareholders representing at least one-tenth of the share capital;
13. Removal of the terms of dividend payment stated in Article 29 of the Articles of Association;
14. Revision of Articles 31 and 32 of the Articles of Association specifying the terms for depositing undistributed assets with the Caisse des Consignations in the event of winding-up of a subfund, class or sub-class;
15. Addition of the terms "and modifying laws" at the end of the article 35 of the Articles of Association.

In compliance with Article 67-1 of the Law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended by the Laws of 7 September 1987 and 25 August 2006, this second extraordinary general meeting's deliberations will be valid irrespective of the capital present or represented. In order to be adopted, resolutions must be carried out by at least two-thirds of the votes of the shareholders expressed. The votes expressed do not comprise those attached to the shares for which the shareholder has not taken part to the vote or has not voted or whose vote was considered as null or void.

Owners of bearer shares wishing to attend or to be represented at the Meeting are asked to deposit their shares at the offices of the finance department at least five full days before the meeting, as stated in the prospectus.

Owners of registered shares wishing to attend or be represented at the Meeting are admitted against proof of identity, provided that they notify their intention to attend the meeting at least five full days beforehand.

The draft new Articles of Association and current prospectus and the last periodic report are available from the agencies stated in the prospectus.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2010099408/755/64.

**VEREF I Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 154.388.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the sixteenth of July,

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) VCP HOLDINGS I (SUISSE) S.A R.L., a société à responsabilité limitée (a Swiss private limited liability company) with its registered office at Chemin des Tuileries 15, 1212 Grand-Lancy, Switzerland, and registered with the Commercial Register of Switzerland (Registre du Commerce de Genève) under registration number CH-660-1472010-6 represented by Sabine Hinz, avocate, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

2) YoYaYa Investments B.V., a Dutch private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) with its registered office at Gulden Hoeve 42, 3451 TG Vleuten, The Netherlands, and registered with the Chamber of Commerce of Central Netherlands under registration number 30.208.863 represented by Sabine Hinz, avocate, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée, which it declares to form:

**Art. 1.** The above named parties and all persons and entities who may become partners in future (singularly the "Partner" and jointly, the "Partners"), hereby form a company with limited liability (the "Company") which will be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by these articles of association (the "Articles of Association").

**Art. 2.** The object of the Company is to act as management company for Victory European Real Estate Fund I, an investment fund organised as a Fonds Commun de Placement – Fonds d'Investissement Spécialisé governed by the law of February 13, 2007 regarding specialised investment funds (hereinafter the "2007 Law").

The Company's activities are to include in particular portfolio management, administration and marketing.

The Company may perform all activities considered useful for the accomplishment of its purpose, while remaining however within the limits laid down by the Law of August 10, 1915, as amended, relating to commercial companies, by the 2007 Law and by chapter 14 of the law of December 20, 2002 regarding undertakings for collective investment.

**Art. 3.** The term of the Company shall be for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company's denomination shall be "VEREF I Management S.à r.l."

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of the Partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles of Association.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company.

Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 6.** The corporate capital is set at one hundred and twenty-five thousand Euro (125,000.- EUR) consisting of twelve thousand five hundred (12,500) shares, each with a par value of ten Euro (10.- EUR) per share. The corporate capital may be increased or reduced by a resolution of the Partners adopted in the manner required for amendment of these Articles of Association.

**Art. 7.** The Company's parts are freely transferable between Partners.

They may only be disposed of to new Partners following the passing of a resolution of the Partners in general meeting, approved by a majority amounting to three-quarters of the part corporate capital.

**Art. 8.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the Partners will not bring the Company to an end.

**Art. 9.** Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge over the assets or documents of the Company.

**Art. 10.** The Company is managed by one or several managers (singly the "Manager" and jointly the "Managers"), not necessarily Partners, appointed by the Partners. If several Managers are appointed, they form a board of Managers (the "Board of Managers").

In dealing with third parties, the Manager or Managers have the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to perform or authorize any acts or operations connected with its object.

In order to be valid, resolutions of the Board of Managers must be passed by the vote of at least a simple majority of Managers in office at any time. In the event of an equality of votes, any chairman of the Board of Managers that may be appointed by the Board of Managers, shall not have a casting vote.

The Managers may elect a chairman of their Board of Managers and determine the period for which he is to hold office; but if no such chairman is elected, or if at any meeting the chairman is not present within five minutes after the time appointed for holding the same, the Managers present may choose one of their number to be chairman of the meeting.

A Manager may participate in a meeting of the Board of Managers by conference telephone or other communications equipment by means of which all the persons participating in the meeting can communicate with each other at the same time. Participation by a Manager in a meeting in this manner is treated as presence in person at that meeting. Unless otherwise determined by the Managers the meeting shall be deemed to be held at the place where the chairman is at the start of the meeting.

A Manager may be represented at any meetings of the Board of Managers by a proxy appointed in writing by him. He must appoint as proxy another Manager of the Company. The vote of the proxy shall for all purposes be deemed to be that of the appointing Manager.

Written resolutions signed by all the Managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies thereof and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

If more than one Manager is appointed, any two Managers can bind the Company by their joint signatures. The Board of Managers may delegate signatory power to any one Manager or third party to bind the Company by his sole signature in the context of a specific transaction.

**Art. 11.** The Company shall, to the fullest extent permitted by law, indemnify any person who is, or has been, a Manager or officer, against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any investigation, claim, action, suit or proceeding in which he becomes involved as a party or otherwise by reason of his being or having been a Manager or officer of the Company or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or a creditor and from which he is not entitled to be indemnified by such company, and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in a court of competent jurisdiction in such investigation, claim, action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, or willful misconduct in the conduct of his office; in the event of settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which a court of competent jurisdiction has approved the settlement or the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty.

**Art. 12.** The Manager or Managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 13.** Each Partner may take part in collective decisions irrespective of the number of parts which he owns.

Each Partner has voting rights commensurate with his holding of parts.

Each Partner may appoint a proxy to represent him at meetings.

The Partners will have the power to appoint the Manager or Managers and to dismiss such Manager or Managers at any time in their discretion without giving reasons.

**Art. 14.** The Company's financial year commences on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December.

**Art. 15.** Each year on the 31<sup>st</sup> of December, the books of the Company shall be closed and the Managers shall prepare an inventory including an estimate of the value of the Company's assets and liabilities as well as the Company's financial statements. Each Partner may inspect the inventory and the financial statements at the Company's registered office.

**Art. 16.** The operations of the Company shall be supervised by an independent auditor (*réviseur d'entreprises*). The independent auditor shall be elected by the Partners and shall remain in office until his successor is elected.

The independent auditor in office may be removed at any time by the partners with or without cause.

**Art. 17.** The amount stated in the annual inventory, after deduction of general expenses, amortisation and other expenses represents the net profit of the Company.

Five per cent (5%) of the net profit is set aside to be put into a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the corporate capital. The balance may be used freely by the Partners.

The Board of Managers is authorised to proceed, as often as it deems appropriate and at any moment in time during the accounting year, to the payment of interim dividends, subject only to the two following conditions: the Board of Managers may only take the decision to distribute interim dividends on the basis of interim accounts drawn up within thirty (30) days before the date of the Board meeting; the interim accounts, which may be unaudited, must show that sufficient distributable profits exist.

**Art. 18.** At the time of the winding up of the Company, the liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators, who may be Partners, and who are appointed by the Partners who will relinquish their powers and remuneration as Partners of the Company.

**Art. 19.** Each of the Partners will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in the Articles of Association.

#### *Special disposition*

The first financial statement shall begin on the date of the incorporation and shall end on December 31, 2010.

*Subscription*

The articles of incorporation having thus been established, the appearing party declares to subscribe the capital as follows:

VCP HOLDINGS I (SUISSE) SARL .....	8,375 shares
YOYAYA INVESTMENTS BV .....	4,125 shares
Total: .....	12,500 shares

All these shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of one hundred and twenty-five thousand Euro (125.000.- EUR) is from now on at the free disposal of the company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand five hundred euro (€ 1.500.-).

*Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named shareholders took the following resolutions:

1) The number of managers is fixed at three persons.

2) Are appointed as managers for an unlimited period:

- Mr Erik João Moresco, director of companies, born in Mexico City, Mexico on June 28, 1973, professionally residing at Rue Michel Welter, 22, L-2730, Luxembourg.

- Mr Edwin Richard Anthony van Emmerik, director of companies, born in Utrecht (The Netherlands) on February 12, 1966, professionally residing at Hullenbergweg 381, 1101 Cr Amsterdam, The Netherlands.

- Mr Francesco Biscarini, director of companies, born in Perugia, Italy on February 23, 1971, professionally residing at Rue Michel Welter, 22, L-2730, Luxembourg.

3) The following is appointed as independent auditor of the Company for an unlimited period:

Deloitte S.A., 560 rue du Neudorf, L-1011 Luxembourg, registered in the Luxembourg Company and Commercial Register under number B 67895.

4) The Company shall have its registered office at 20, Boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the proxyholder of the appearing persons, which is known to the notary by its first name, last name name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the french version:**

L'an deux mille dix, le seize juillet.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu

1) VCP HOLDINGS I (SUISSE) S.A R.L., une société à responsabilité limitée de droit suisse ayant son siège social au Chemin des Tuileries 15, 1212 Grand-Lancy, Suisse, enregistrée auprès du Registre du Commerce de Genève sous le numéro CH-660-1472010-6 ici représentée par Sabine Hinz, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

2) YoYaYa Investments B.V., une société à responsabilité limitée de droit des Pays Bas (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) ayant son siège social au Gulden Hoeve 42, 3451 TG Vleuten, Pays Bas, enregistrée auprès de la Chambre du Commerce du Pays Bas Centrale sous le numéro 30.208.863 ici représentée par Sabine Hinz, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la personne représentant les comparants susnommés et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite (en singulier "l'Associé" et conjointement les "Associés"), une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

**Art. 2.** L'objet de la Société est d'agir comme société de gestion de Victory European Real Estate Fund I, un fonds d'investissement ayant la forme d'un fonds commun de placement-fonds d'investissement spécialisé régie par la loi du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés (la "Loi de 2007").

Les activités de la Société incluront notamment la gestion du portefeuille, l'administration et la commercialisation du fonds.

La Société pourra exercer toutes les activités estimées utiles à l'accomplissement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, la Loi de 2007 et par le chapitre 14 de la Loi de 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de "VEREF I Management S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social de la Société est établie dans la municipalité de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la municipalité par une résolution du conseil de gérance de la Société. Le siège social pourra être transféré ultérieurement à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Associés adoptée selon la manière requise pour la modification des Statuts.

Des succursales, des filiales ou autres bureaux pourront être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou ailleurs par une résolution du conseil de gérance de la Société.

Dans l'éventualité où le conseil de gérance de la Société détermine que des développements ou événements extraordinaires politiques ou militaires ont eu lieu ou sont imminents et que ces développements ou événements pourraient entraver les activités normales de la Société à son siège social, ou avec la facilité de communication entre ce bureau et les personnes ailleurs, le siège social pourra temporairement être transféré ailleurs jusqu'à la complète cessation de ces circonstances extraordinaires. De telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société de droit luxembourgeois.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille Euro (125.000,- EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts d'une valeur nominale de dix Euro (10,- EUR) par part.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution des actionnaires prise conformément aux dispositions exigées pour la modification des présents statuts.

**Art. 7.** Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre Associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-Associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des Associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 9.** Ni les créanciers, ni les héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 10.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants (en individuellement le "Gérant" et collectivement les "Gérants"), Associés ou non, nommés par l'assemblée des Associés. Si plusieurs Gérants sont nommés, ils forment un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

Le ou les Gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Pour être valides, les résolutions du Conseil de Gérance doivent être approuvées par le vote d'au moins une majorité simple des Gérants en fonction au moment de la résolution. En cas de partage de voix, un président du Conseil de Gérance qui pourra être nommé n'aura pas de vote prépondérant.

Les Gérants peuvent nommer un président du Conseil de Gérance et déterminer la durée pour laquelle il est nommé. Si aucun président n'est nommé ou lorsque le président nommé n'est pas présent dans les cinq minutes qui suivent l'heure fixée pour la réunion, les Gérants peuvent choisir parmi eux et nommer un nouveau président.

Un Gérant pourra participer à la réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication permettant aux personnes présentes de communiquer entre elles. Un Gérant qui assiste à la réunion de la façon décrite ci-dessus sera considéré comme ayant été présent en personne. Sauf décision contraire des Gérants, la réunion est considérée comme ayant été tenue au lieu où le président a initié la réunion.

Un Gérant peut se faire représenter lors des réunions du Conseil de Gérance, à condition de remettre une procuration écrite à la personne de son choix. Cette personne doit nécessairement être un autre membre du Conseil de Gérance. Le vote du représentant sera traité comme si le Gérant représenté avait voté en personne.

Les résolutions écrites signées par les Gérants auront la même validité et efficacité que si elles avaient été prises lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures pourront figurer sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une même résolution et pourront être prouvées par lettre, téléfax ou tous moyens similaires de communication.

Au cas où il y a plus d'un Gérant nommé, deux Gérants peuvent engager la Société par leurs signatures conjointes. Le Conseil de Gérance peut déléguer le pouvoir d'engager seul la Société à tout Gérant ou à tout tiers dans le contexte d'une transaction spécifique.

**Art. 11.** La société indemniserà, dans le sens le plus large permis par la loi, toute personne qui est ou qui a été, un Gérant ou fondé de pouvoir de la Société, des responsabilités et des dépenses raisonnablement occasionnées ou payées par cette personne en relation avec toutes enquêtes, demandes, actions ou tous procès dans lesquels elle a été impliquée en tant que partie ou auxquels elle est ou aura été partie en sa qualité de gérant ou de fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la société est actionnaire ou créditriche et par laquelle elle ne serait pas indemnisée par cette société ainsi que de montants payés ou occasionnés par elle dans le cadre du règlement de ceux-ci, sauf le cas où dans pareils enquêtes, demandes, actions ou procès, elle sera finalement condamnée pour négligence ou faute ou mauvaise administration dans l'exécution de son mandat; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que pour des matières couvertes par l'arrangement dont une cour compétente a approuvé l'arrangement ou si la Société est informée par son avocat-conseil que le gérant ou le fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs.

**Art. 12.** Le ou les Gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Ils sont de simples mandataires et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque Associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartient.

Chaque Associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque Associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Le ou les Gérants sont nommés par les Associés et sont révocables ad nutum par ceux-ci.

**Art. 14.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes de la Société sont arrêtés et le ou les Gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société ainsi que le bilan. Tout Associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les opérations de la Société seront surveillées par un réviseur d'entreprises. Le réviseur d'entreprises sera élu par l'assemblée générale annuelle des Associés et restera en fonction jusqu'à l'élection de son successeur.

Le réviseur d'entreprises en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée des Associés.

**Art. 17.** Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net de la Société.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des Associés.

Le Conseil de Gérance est autorisé à procéder autant de fois qu'il le juge opportun et à tout moment de l'année sociale, au paiement des dividendes intérimaires sous le respect seulement des deux conditions suivantes: le Conseil de Gérance ne peut prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires que sur la base des comptes intérimaires préparés dans les trente (30) jours avant la date dudit Conseil de Gérance; les comptes intérimaires, qui ne pourront ne pas avoir été audités, doivent attester qu'il existe un bénéfice distribuable suffisant.

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, chacun des Associés se réfère aux dispositions légales.

#### *Disposition spéciale*

Le premier exercice comptable commence le jour de la constitution et fini le 31 décembre 2010.

#### *Souscription*

Les statuts ayant été établis, les comparants déclarent vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

VCP HOLDINGS I (SUISSE) S.À R.L. ....	8.375 PARTS
YOYAYA INVESTMENTS BV .....	4.125 PARTS
TOTAL .....	12.500 parts sociales



Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Après que les statuts aient été rédigés, les associés prénommés ont immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre de gérants est fixé à trois personnes.

2) Sont nommés gérants pour une période indéterminée:

- M. Erik João Moresco, gérant des sociétés, né à Mexico City, (Mexique) le 28 juin 1973, avec résidence professionnelle à 22 rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg.

- M. Edwin Richard Anthony van Emmerik, gérant des sociétés, né à Utrecht (Pays Bas) le 12 février 1966, avec résidence professionnelle à Hullenbergweg 381, 1101 Cr Amsterdam, Pays Bas.

- M. Francesco Biscarini, gérant des sociétés, né à Perugia (Italie) le 23 février 1971, avec résidence professionnelle à 22 rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg.

3) Est nommé réviseur d'entreprise pour une période indéterminée:

Deloitte S.A., 560 rue du Neudorf, L-1011 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 67895

4) Le siège social de la Société est établi à 20, Boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande des mêmes comparants il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé au Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au représentant des comparants, connue du notaire instrumentant par nom, prénoms, état et demeure, ledit représentant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Sabine Hinz, Kesseler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 juillet 2010. Relation: EAC/2010/8726. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010098459/312.

(100110692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2010.

**Chamelle S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 65.069.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 août 2010 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 24 juin 2010 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010082646/696/15.

**Blueventure Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 132.144.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 15 juin 2010, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 août 2010 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010087772/795/18.

---

**Capitalium International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 132.835.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 15 juin 2010, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 août 2010 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010087773/795/18.

---

**Coronas Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 64.975.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 16 juin 2010, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 août 2010 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010087774/795/18.

---

**Structured Invest, Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 112.174.

—  
HVB Bonus Fonds DJ EURO STOXX 50® 12/2014

ISIN: LU0387306813

Bonus Fonds DivDAX® 11/2014

ISIN: LU0387306656

Rolling Bonus DJ EURO STOXX 50® 2SI

ISIN: LU0407112100

Rolling Project 3SI DJ EURO STOXX 50®

ISIN: LU0407109817

Bonus Fonds DivDAX® 04/2015

ISIN: LU0407106631

Bonus Fonds DJ EURO STOXX 50® 04/2015

ISIN: LU0407106987

Fallschirm CapSI Fonds 02/2014

ISIN: LU0387306730

Guaranteed Formula-Funds

mit den bestehenden Teilfonds

Guaranteed Formula-Fund July 2011

ISIN: LU0395115925

Guaranteed Formula-Fund January 2014

ISIN: LU0395120172

Gemäß Beschluss des Verwaltungsrates der Structured Invest S.A. wurden die o.g. Fonds zum 15. Dezember 2009 geschlossen und von der offiziellen Liste für Organismen für gemeinsame Anlagen gestrichen.

Hinweis zur Bekanntmachung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, im Dezember 2009.

Structured Invest S.A.

Référence de publication: 2010098485/9486/30.

**Komaco International Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 56.715.

The shareholders are hereby convened to the

**ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING**

which will be held on *August 2, 2010* at 10.00 a.m. at the registered office with the following agenda:

*Agenda:*

1. Management report of the board of directors and report of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts as of June 30, 2008.
3. Appropriation of results.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandates during the related fiscal year.
5. Transfer of the registered office from L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, to L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
6. Resignation of Mr. Hans DE GRAAF as director and chairman of the board of directors and discharge.
7. Resignation of Mrs. Nancy BLEUMER as director and discharge.
8. Resignation of Mrs. Monique JUNCKER as director and discharge.
9. Resignation of the private limited company FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA S.à r.l. as statutory auditor and discharge.
10. Appointment of Mr. Geert DIRKX, expert-comptable, born in Maaseik (Belgium), on October 10, 1970, residing professionally at L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, as director until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2011.

11. Appointment of Mr. Francis FERRANT, conseil économique, born in Bruges (Belgium), on July 2, 1972, residing professionally at L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole, as director until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2011.
12. Appointment of Mr. Dilip VAN WAETERMEULEN, conseil économique, born in Ratnagiri (India), on August 8, 1975, residing professionally at L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole, as director until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2011.
13. Appointment of the private limited company DEC s.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 143 543, with its registered office at L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, as statutory auditor until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2011.
14. Sundry.

*The board of directors.*

Référence de publication: 2010093501/29/36.

---

**HFB Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.740.

Due to lack of quorum to act on the item of the agenda regarding article 100, the Annual General Meeting dated June 11, 2010 could not validly act on said item.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on *August 9<sup>th</sup>, 2010* at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

- Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The shareholders are advised that the resolutions on the above mentioned agenda will be validly passed by a 2/3 majority of the shares present or represented and voting at the Meeting.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2010087775/795/17.

---

**IIIT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.864.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 10 juin 2010, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *9 août 2010* à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010087776/795/18.

---

**Der Montage Schreiner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6562 Echternach, 105, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 144.118.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010090408/9.

(100077766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2010.

---

**Wartburg Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 87.616.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 14 juin 2010, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 août 2010 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010087777/795/18.

---

**Agiv Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 18.669.

Les actionnaires sont convoqués à une

**DEUXIÈME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra lundi, le 9 août 2010 à 10.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 5 juillet 2010, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2010087782/29/18.

---

**Guymon Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 12.613.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 2 août 2010 à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations Statutaires
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010093498/795/16.

---

**ALVA Luxembourg S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 131.956.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra EXTRAORDINAIREMENT le 2 août 2010 à 15.00 heures dans les bureaux de l'Etude Tabery & Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31/10/2008;
3. Affectation du résultat;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée;
5. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010092184/322/18.

---

**Orni Invest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 21.106.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 3 août 2010 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social de la société à concurrence de EUR 200.000 (Euros deux cent mille) pour le ramener du montant de EUR 250.000.- (Euros deux cent cinquante mille) à EUR 50.000 (Euros cinquante mille), par remboursement du montant de EUR 200.000 aux actionnaires et par réduction de la valeur nominale de EUR 250 à EUR 50 par action.
2. Modifications afférentes de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2010092750/755/18.

---

**Mobileo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 113.127.

The shareholders are hereby convened to the

**ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING**

which will be held on August 2, 2010 at 4.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Management report of the board of directors and report of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts as of December 31, 2009.
3. Appropriation of results as of December 31, 2009.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandates during the related fiscal year.
5. Sundry.

*The board of directors.*

Référence de publication: 2010093499/29/17.

---

**Audiotchno S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 26.703.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 août 2010 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2010, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2010.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2010094284/1023/17.

---

**Jumi S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 11.774.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 2 août 2010 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mai 2010, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mai 2010.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2010094285/1023/16.

---

**Paninvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 128.482.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 2 août 2010 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2010, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2010.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2010094286/1023/16.

---

**Augur Capital Advisors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 125.591.

—  
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre die am 12. Mai 2010 in Luxemburg stattfand:

1. Die ordentliche Generalversammlung beschließt, die folgenden Personen bis zur ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der Augur Capital Advisors S.A. für das am 31. Dezember 2010 endende Geschäftsjahr abstimmt, wieder zum Verwaltungsrat zu ernennen:

- Herrn Lothar Rafalski (Verwaltungsratsmitglied und Verwaltungsratsvorsitzender)
- Herrn Jean-Marie Schomer (Verwaltungsratsmitglied)
- Herrn Dr. Thomas Schmitt (Verwaltungsratsmitglied)

2. Die ordentliche Generalversammlung beschließt den Wirtschaftsprüfer, KPMG Audit, wieder zum Wirtschaftsprüfer der Augur Capital Advisors S.A. bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der Augur Capital Advisors S.A. für das am 31. Dezember 2010 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 31. Mai 2010.

Für die Augur Capital Advisors S.A.

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

Mario Warny / Patrick Obach

Die Domizilstelle

Référence de publication: 2010070519/23.

(100082556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Compagnie Financière des Transports Internationaux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 47.697.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09.06.10

Signature.

Référence de publication: 2010069867/10.

(100082325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Fidilux, Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 25.314.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 9 mars 2010*

Le mandat des administrateurs venant à échéance avec la présente assemblée, l'assemblée a renouvelé pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016, le mandat des administrateurs

- Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant à 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange.
- Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant à 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange.
- IMMOLYS S.A., Société Anonyme ayant son siège social au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg représentée par son administrateur délégué Evelyne Jastrow, demeurant 208, rue des Romains L-8041 Bertrange et du commissaire aux comptes
- SAFILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social au 4, rue Tony Neuman L- 2241Luxembourg.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2010068655/17.

(100082817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

---



**BRE/Sweden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 92.490.

En date du 27 décembre 2007, les gérants de BRE/Management S.A., gérant unique de la société, ont décidé de transférer le siège social de BRE/Management S.A. du 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au

- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010069860/13.

(100082365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**BRE/Woking S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 87.945.

En date du 27 décembre 2007, les gérants de BRE/Management S.A., gérant unique de la société, ont décidé de transférer le siège social de BRE/Management S.A. du 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au

- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg avec effet au 2 janvier 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 2010.

Martine Knoch.

Référence de publication: 2010069864/13.

(100082331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**CPI Kildare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 116.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2010069902/11.

(100082576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Compagnie Financière des Transports Internationaux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R.C.S. Luxembourg B 47.697.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09.06.10.

Signature.

Référence de publication: 2010069868/10.

(100082326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**CB Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 96.443.

Les comptes intérimaires de liquidation au 31 Décembre 2009 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 Juin 2010.

*Pour la société*

*Signature*

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010069874/14.

(100082318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**CETP II Investment 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 147.190.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2009, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2010.

*CETP II Investment 1 S.à r.l.*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010069875/14.

(100082569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Lambeth S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 128.171.

Constituée par-devant Me Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mai 2007, acte publié au Mémorial C no 1427 du 11 juillet 2007, et modifiées en date du:

- 19 novembre 2007, acte publié au Mémorial C no 18 du 4 janvier 2008

- 19 décembre 2007, acte publié au Mémorial C no 437 du 20 février 2008

Le bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LAMBETH S.A.*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010069982/16.

(100082450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Chelsey Investissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 106.483.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue 29 avril 2010*

Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de transférer avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2010, le siège social de la Société du 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg au 1, Rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2010069876/15.

(100082481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Colupa, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8437 Steinfort, 52, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 28.367.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010069879/10.

(100082387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**Compagnie Financière Ottomane S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 44.561.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 19 mai 2010*

Le mandat d'administrateur de Monsieur Eric MARTIN, demeurant 65, Avenue Guillaume à L-1651 LUXEMBOURG vient à échéance.

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Eric MARTIN pour une durée de 3 ans.

Le mandat expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2013.

L'Assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers en tant que Réviseur d'Entreprises pour l'année 2010, pour une durée de un an.

COMPAGNIE FINANCIERE OTTOMANE S.A.

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010069884/17.

(100082338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.514.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069891/12.

(100082584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**Constructions Siebenaller S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7526 Mersch, allée John W. Leonard.

R.C.S. Luxembourg B 73.747.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 7 juin 2007*

L'Assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- L'Assemblée nomme commissaire aux comptes Monsieur Pierre Hoffmann avec adresse professionnelle à L-1526 Luxembourg 23, Val Fleuri. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2009.

Mersch, le 7 juin 2007.

Pour extrait conforme

*Le Conseil d'Administration*

Monsieur Daniel SIEBENALLER / Monsieur Alexandre TEIXEIRA DA GRACA / Monsieur Arsène GOUBER /  
Madame Annelise SIEBENALLER

*Administrateur catégorie A / Administrateur catégorie B / Administrateur catégorie B / Administrateur catégorie C*

Référence de publication: 2010069888/17.

(100082288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**Conventum Asset Management, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 23.959.

Les comptes annuels de la société CONVENTUM ASSET MANAGEMENT, arrêtés au 31 décembre 2009 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 27 Mai 2010, accompagnés du rapport de révision, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Antoine CALVISI

*Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2010069889/14.

(100082565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**Coralie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5413 Canach, 20, Scheiffeschgaard.  
R.C.S. Luxembourg B 104.395.

*Extrait de la résolution prise par l'Assemblée Générale Annuelle du 9 mars 2010*

Il a été décidé de reconduire le mandat de:

- Madame Florence Pilotaz, domiciliée au 20, Scheiffeschgaard à L-5413 Canach, en tant qu'Administrateur, Président et Administrateur-Déléguée

- Monsieur Tim Winfield, domicilié au 20, Scheiffeschgaard à L-5413 Canach, en tant qu'Administrateur

- Paul Heyman, domicilié au 1, rue Batty Weber à L-3493 Dudelange, en tant qu'Administrateur

- EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. ayant son siège social au 11, rue Hiel à L-7390 Blaschette, R.C.S. B 50.956. en tant que commissaire aux comptes

jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2015.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010069890/18.

(100082462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 131.514.

Les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069892/12.

(100082587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**CPI Atlantis S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 130.209.

Les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069893/12.

(100082590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**CPI Atlantis S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 130.209.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069894/12.

(100082591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**CPI Atlantis Super TopCo Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.513.

Les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069895/12.

(100082594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**CPI Atlantis TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.395.

Les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069898/12.

(100082588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**CPI Atlantis TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.395.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069899/12.

(100082589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**European Food Ingredients S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 71.298.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1<sup>er</sup> juin 2010 à 11 heures au siège social*

*Résolution unique*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer comme Administrateur-Délégué Madame Claudine GILON, née le 05 Septembre 1945 à Franc WARET (Belgique) et résidant 20 rue de Merdorp B-4219 WASSEIGNIES, qui pourra engager la Société par sa seule signature.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2016 qui statue sur les Comptes Annuels de l'an 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROPEAN FOOD INGREDIENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2010069933/18.

(100082447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**CPI Poland Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 134.396.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069903/11.

(100082577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**CPI ReCo I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 121.201.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069904/11.

(100082567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**CPI ReCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 121.200.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069905/11.

(100082568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**Cyria S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.528.

Les comptes annuels au 30 Novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010069908/10.

(100082324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Dory 1 (NFR) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.773.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069913/11.

(100082581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Delphi Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 99.207.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010069909/9.

(100082408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Domaine Bourwies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8085 Bertrange, 46, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 77.237.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2010069915/11.

(100082466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**Dory 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 110.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010069916/11.

(100082580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

---

**AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.975,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 123.675.

—  
RECTIFICATIF

In the year two thousand and ten, on the thirty-first of May.

Before us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

Mrs. Emilie Viard, with professional address in Luxembourg, representing validly the sole partner of the company AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l., AMB Fund Luxembourg 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 123.457, pursuant to a proxy given under private seal on 31 May 2010.

The presaid company AMB Fund Luxembourg 3 S. à r.l., is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 123.675, incorporated on 8 December 2006 pursuant to a deed of the undersigned notary, published on 21 March 2007 in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 417 (the "Company").

The articles of association have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 26, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1444 of 27 July 2009.

The articles of association of the Company have lastly been amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary in Luxembourg, dated 23 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 372 of 19 February 2010.

The appearing party representing the entire share capital explained to the notary that, due to an error, the first two paragraphs of the section headed "Subscription - Payment" of the deed signed on 26 June 2009, before Maître Martine SCHAEFFER, having the number 1148/2009 of her Répertoire and registered with the Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg, Actes Civils, with the relation LAC/2009/25846 and deposited on July 10<sup>th</sup>, 2009 with the Register of Commerce under the following reference: L 0901 02600, have to be rectified in the following manner:

"Thereupon, the Sole Partner, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the three (3) new shares of the Company, in registered form and with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to have them fully paid up by a contribution in kind to the Company consisting of the following assets (the Claims):

1. a receivable amounting to eighteen thousand euro (EUR 18,000.-), the Sole Partner holds against the Company (the Claim 3);

2. a receivable amounting to one hundred forty thousand euro (EUR 140,000.-) the Sole Partner holds against the Company (the Claim 4);

3. a receivable amounting to eighteen thousand euro (EUR 18,000.-) the Sole Partner holds against the Company (the Claim 5);

4. a receivable amounting to one hundred fifty-two thousand six hundred twenty-four euro and twenty-five cent (EUR 152,624.25.-) the Sole Partner holds against the Company (the Claim 6);

5. a receivable amounting to fifty thousand euro (EUR 50,000.-) the Sole Partner holds against the Company (the Claim 7);

6. a receivable amounting to two hundred twenty thousand euro (EUR 220,000.-) the Sole Partner holds against the Company (the Claim 8);

7. a receivable amounting to nine million two hundred thousand euro (EUR 9,200,000.-) the Sole Partner holds against the Company (the Claim 9);

8. a receivable amounting to fifty thousand euro (EUR 50,000.-), the Sole Partner holds against the Company (the Claim 10);

9. a receivable amounting to one hundred thirty thousand euro (EUR 130,000.-) the Sole Partner holds against the Company (the Claim 11); and

10. a receivable amounting to one million three hundred eighty-five thousand four hundred ninety-five euro (EUR 1,385,495.-), the Sole Partner holds against the Company (the Claim 12).

The contribution in kind in an aggregate amount of eleven million three hundred sixty four thousand one hundred nineteen euro and twenty-five cent (EUR 11,364,119.25) is to be allocated as follows:

- an amount of seventy-five euro (EUR 75.-) is to be allocated to the corporate capital account of the Company; and



- an amount of eleven million three hundred sixty four thousand forty-four euro and twenty-five cent (EUR 11,364,044.25) is to be allocated to the share premium account of the Company."

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing person, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing proxyholder of the appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party known to the notary, such person signed together with the notary this deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le trente et un mai.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Emilie Viard, avec adresse professionnelle à Luxembourg représentant valablement l'associé unique de la société AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l., AMB Fund Luxembourg 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 123.457, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 31 mai 2010.

La prédite société AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l. est une société à responsabilité limitée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 123.675, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 417.

Les statuts ont été modifiés par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1444 du 27 juillet 2009.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 372 du 19 février 2010.

La comparante représentant la totalité du capital social a expliqué au notaire que, suite à une erreur, les deux premiers paragraphes de la section intitulée "Souscription - Paiement" de l'acte signé le 26 juin 2009, par devant Maître Martine SCHAEFFER, portant le numéro 1148/2009 de son Répertoire et enregistrées auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg, Actes Civils, sous la relation LAC/2009/25846 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 10 juillet 2009 sous le numéro L 090102600, doivent être rectifiés de la manière suivante:

"Ces faits étant exposés, l'Associé Unique, prédésigné et représenté comme ci-dessus, déclare souscrire trois (3) nouvelles parts sociales de la Société, sous forme nominative et ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et les libérer entièrement par un apport en nature à la Société consistant en les actifs suivants (les Créances):

1. une créance d'un montant de dix-huit mille euros (EUR 18.000,-) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 3);

2. une créance d'un montant de cent quarante mille euros (EUR 140.000,-) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 4);

3. une créance d'un montant de dix-huit mille euros (EUR 18.000,-) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 5);

4. une créance d'un montant de cent cinquante-deux mille six cent vingt-quatre euros et vingt cinq cents (EUR 152.624,25) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 6);

5. une créance d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 7);

6. une créance d'un montant de deux cent vingt mille euros (EUR 220.000,-) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 8);

7. une créance d'un montant de neuf million deux cent mille euros (EUR 9.200.000,-) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 9);

8. une créance d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 10);

9. une créance d'un montant de cent trente mille euros (EUR 130.000,-) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 11); et

10. une créance d'un montant d'un million trois cent quatre-vingt cinq mille quatre cent quatre-vingt quinze euros (EUR 1.385.495,-) que l'Associé Unique détient sur la Société (la Créance 12).

L'apport en nature d'un montant total de onze millions trois cent soixante-quatre mille cent dix-neuf euros et vingt-cinq cents (EUR 11.364.119,25) est à affecter comme suit:

1. un montant de soixante-quinze euros (EUR 75,-) est à affecter au compte capital social de la Société;
2. un montant de onze millions trois cent soixante quatre mille quarante-quatre euros et vingt-cinq cents (EUR 11.364.044,25) est à affecter au compte prime d'émission de la Société."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du mandataire du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Viard et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juin 2010. LAC/2010/25062. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2010.

M. SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010070583/131.

(100083175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

---

**Invista S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 152.000.300,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 67.097.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 10 juin 2010 que la personne suivante a démissionné avec effet au 10 juin 2010 de ses fonctions de gérant de la société:

- Monsieur Craig M. Munson, né le 5 novembre 1967 à Illinois, Etats-Unis d'Amérique, et résidant au 717 N. St. Andrews, Wichita, Kansas 67230, Etats-Unis d'Amérique.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées gérants de la Société avec effet au 10 juin 2010 et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Christopher Chessmore, né le 23 septembre 1961 à Dallas, Texas, Etats-Unis d'Amérique, et résidant au 1746 Triple Crown, Wichita, Kansas 67230, Etats-Unis d'Amérique.

- Monsieur David C. Doston, né le 3 Avrii 1967 à Okinawa, Japon, et résidant au 1634 Stagecoach Court, Wichita, Kansas 67230, Etats-Unis d'Amérique.

Le Conseil de Gérance se compose, depuis le 10 juin 2010, comme suit:

- Monsieur Christopher Chessmore,
- Monsieur David C. Doston,
- Monsieur Kenneth A. Mindt,
- Monsieur Marcel Stephany.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2010068710/32.

(100082830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

---

**Les Terrasses, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 58.745.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale du 27 mai 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur-Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 27 mai 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse SCHERER, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

Pour LES TERRASSES

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2010069991/22.

(100082361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 14.236,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 146.569.

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of May.

Before Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.569 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1278 dated July 2, 2009.

There appeared:

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.568 (the Sole Shareholder),

represented by Marie Roche, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 18, 2010,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder held all the shares in the share capital of the Company;

II. that the agenda of the Meeting was as follows:

1. Creation of five new classes of shares, being the class A1 shares, the class B shares, the class C shares, the class D shares and the class E shares, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, which will have such rights and features as set out in the articles of association of the Company (the Articles) as they are proposed to be amended in items 4. and 5. of this agenda;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 3,438 (three thousand four hundred and thirty-eight Euro) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 14,236 (fourteen thousand two hundred thirty-six Euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Ordinary Shares) and 1,736 (one thousand seven hundred thirty-six) class A shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Class A Shares) to EUR 17,674 (seventeen thousand six hundred and seventy-four euro) by way of the issuance of 239 (two hundred and thirty-nine) new class A1 shares

having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 1,384 (one thousand three hundred and eighty-four) new class B shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 508 (five hundred and eight new class C shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 785 (seven hundred and eighty-five) new class D shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each and 522 (five hundred and twenty-two) new class E shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each;

3. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified in item 2 above;

4. Amendment to article 5.1 of the Articles in order to reflect the re-designation of the shares proposed under item 1 above and the issuance of new shares proposed in item 2. above;

5. Amendment to article 16 of the Articles; and

6. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly denominated shares in the shareholder's register of the Company.

III. that the Meeting took the following Resolutions:

#### *First resolution*

The Meeting resolved to create five new classes of shares, being the class A1 shares (the Class A1 Shares), the class B shares (the Class B Shares), the class C shares (the Class C Shares) the class D shares (the Class D Shares) and the class E shares (the Class E Shares), having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as amended pursuant to the second and fourth Resolutions below.

#### *Second resolution*

The Meeting resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 3,438 (three thousand four hundred and thirty-eight Euro) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 14,236 (fourteen thousand two hundred thirty-six Euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Ordinary Shares) and 1,736 (one thousand seven hundred thirty-six) class A shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Class A Shares) to EUR 17,674 (seventeen thousand six hundred and seventy-four euro) by way of the issuance of 239 (two hundred and thirty-nine) new class A1 shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 1,384 (one thousand three hundred and eighty-four) new class B shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 508 (five hundred and eight) new class C shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 785 (seven hundred and eighty-five) new class D shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each and 522 (five hundred and twenty-two) new class E shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each;

#### *Third resolution*

The Meeting resolved to accept and record the following subscription for the new Class A1 Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares and Class E Shares and full payment of the share capital increase.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declared that it subscribed for (i) 239 (two hundred and thirty-nine) new Class A1 Shares for an aggregate nominal amount of EUR 239 (two hundred thirty-nine euro), (ii) 1,384 (one thousand three hundred and eighty-four) new Class B Shares for an aggregate nominal amount of EUR 1,384 (one thousand three hundred eighty-four euro) (iii) 508 (five hundred and eight) new Class C Shares for an aggregate nominal amount of EUR 508 (five hundred eight euro), (iv) 785 (seven hundred and eighty-five) new Class D Shares for an aggregate nominal amount of EUR 785 (seven hundred eighty-five euro) and (v) 522 (five hundred and twenty-two) new Class E Shares for an aggregate nominal amount of EUR 522 (five hundred twenty-two euro).

The Sole Shareholder declared that it fully paid up such shares by making the following contributions in kind:

- (i) a receivable in an amount of EUR 239.85 (two hundred thirty-nine euro and eighty-five cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 1), contributed in exchange for the Class A1 Shares;
- (ii) a receivable in an amount of EUR 1,384.74 (one thousand three hundred eighty-four euro and seventy-four cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 2), contributed in exchange for the Class B Shares;
- (iii) a receivable in an amount of EUR 508.99 (five hundred eight euro and ninety-nine cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 3), contributed in exchange for the Class C Shares;
- (iv) a receivable in an amount of EUR 785.59 (seven hundred eighty-five euro and fifty nine cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 4), contributed in exchange for the Class D Shares; and
- (v) a receivable in an amount of EUR 522.48 (five hundred twenty-two euro and forty-eight cents) that the Sole Shareholder held against the Company, contributed in exchange for the Class E Shares (the Receivable 5 and together with the Receivable 1, the Receivable 2, the Receivable 3 and the Receivable 4, the Receivables).

The Receivable 1 contributed to the Company was valued at EUR 239.85 (two hundred thirty-nine euro and eighty-five cents) which amount was to be allocated as follows:

- (i) EUR 239 (two hundred and thirty-nine euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.85 (eighty-five cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 2 contributed to the Company was valued at EUR 1,384.74 (one thousand three hundred eighty-four euro and seventy-four cents) which amount was to be allocated as follows:

(i) EUR 1,384 (one thousand three hundred and eighty-four euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.74 (seventy-four cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 3 contributed to the Company was valued at EUR 508.99 (five hundred eight euro and ninety-nine cents) which amount was to be allocated as follows:

(i) EUR 508 (five hundred and eight euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.99 (ninety-nine cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 4 contributed to the Company was valued at EUR 785.59 (seven hundred eighty-five euro and fifty nine cents) which amount was to be allocated as follows:

(i) EUR 785 (seven hundred and eighty-five euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.59 (fifty-nine cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 5 contributed to the Company was valued at EUR 522.48 (five hundred twenty-two euro and forty-eight cents) which amount was to be allocated as follows:

(i) EUR 522 (five hundred and twenty-two euro) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) EUR 0.48 (forty-eight cents) to the share premium account of the Company.

Further, it was evidenced by a certificate dated May 18, 2010, issued jointly by the Sole Shareholder and the Company that at the date of such certificate:

«1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivables;

2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables which are freely transferable;

3. the value of the Receivable 1 is EUR 239.85 (two hundred thirty-nine euro and eighty-five;

4. the value of the Receivable 2 is EUR 1,384.74 (one thousand three hundred eighty-four euro and seventy-four cents);

5. the value of the Receivable 3 is EUR 508.99 (five hundred eight euro and ninety-nine cents);

6. the value of the Receivable 4 is EUR 785.59 (seven hundred eighty-five euro and fifty nine cents);

7. the value of the Receivable 5 is EUR 522.48 (five hundred twenty-two euro and forty-eight cents);

6. upon the contribution of the Receivables by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivables which will be extinguished by way of confusion for the purpose of article 1300 of the Luxembourg civil code.»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolved to record that the shareholding in the Company was, following the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., .....	12,500 Ordinary Shares
	1,736 Class A Shares
	239 Class A1 Shares
	1,384 Class B Shares
	508 Class C Shares
	785 Class D Shares
	522 Class E Shares
Total: .....	<u>17,674 Shares</u>

#### *Fourth resolution*

The Meeting resolved to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above Resolutions so that it read henceforth as follows:

“ **5.1.** The Company’s corporate capital is set at EUR 17,674 (seventeen thousand six hundred and seventy-four euro) represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred ) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), by 1,736 (one thousand seven hundred and thirty-six) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), 239 (two hundred and thirty-nine) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), 1,384 (one thousand three hundred and eighty-four) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), 508 (five hundred and eight) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), 785 (seven hundred and eighty-

five) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share) and 522 (five hundred and twenty-two) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares, the shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the 601 series E preferred shares and 998 series E1 preferred shares acquired by the Company on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Llull, 145, Barcelona, Spain (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the 88 class A shares acquired by the Company on April 27, 2010 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L. (the Class A1 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the share capital of Spartoo SAS, a French société par actions simplifiée with a share capital of EUR 134,162, having its registered office at 9, rue du 19 mars 1962 – 38130 Echirolles, registered with the registry of trade and companies of Grenoble under number 489 895 821 (the Class B Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class C shares of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the share capital of UUSEE, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class D Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class E Underlying Investment)”

#### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend article 16 of the Articles so that it shall read henceforth as follows:

#### **“ Art. 16. Allocation of Profits.**

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2. After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, *pro rata* to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, *pro rata* to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A shares of the Subsidiary (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, *pro rata* to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to

(i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A1 shares of the Subsidiary (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class B shares of the Subsidiary (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class C shares of the Subsidiary (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class D shares of the Subsidiary (the Class D Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class E shares of the Subsidiary (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them.”

16.3. Interim dividends may be distributed in accordance with the above article 16.2. at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened; and

(v) should, after the close of the financial year, the amount available for distribution appear to be less than the amount distributed as an interim dividend, the relevant shareholders shall be required to refund the shortfall to the Company.”

#### *Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowered and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly denominated shares in the register of shareholders of the Company.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which were to be borne by the Company as a result of this deed were estimated to be approximately EUR 1,300.-.

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, this deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

This deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

Having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder, together with the notary, signed this deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingtième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.569 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 2 juillet 2009.

A comparu:

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.568 (l'Associé Unique),

représentée par Marie Roche, juriste, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 mai 2010, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, a été annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée avait le libellé suivant:

1. Création de cinq nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A1, les parts sociales de classe B, les parts sociales de classe C, les parts sociales de classe D et les parts sociales de classe E, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, qui auront ces droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les statuts de la Société (les Statuts) qui font l'objet d'une modification concernant les points 4. et 5. du présent ordre du jour;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 3.438 (trois mille mille quatre cent trente-huit euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 14.236 (quatorze mille deux cent trente-six euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales Ordinaires) et 1.736 (mille sept cent trente-six) parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales de Classe A), à EUR 17.674 (dix-sept mille six cent soixante-quatorze euros) par l'émission de 239 (deux cent trente-neuf) nouvelles parts sociales de classe A1 ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 1.384 (mille trois cent quatre-vingt quatre) nouvelles parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 508 (cinq cent huit) nouvelles parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 785 (sept cent quatre-vingt cinq) nouvelles parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune et 522 (cinq cent vingt-deux) nouvelles parts sociales de classe E ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune;

3. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 2 ci-dessus;

4. Modification de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter la nouvelle dénomination des parts sociales proposée au point 1. ci-dessus et émission des nouvelles parts sociales proposée au point 2 ci-dessus;

5. Modification de l'article 16 des Statuts; et

6. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société.

III. que l'Assemblée a pris les Résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Assemblée a décidé de créer cinq nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A1 (les Parts Sociales de Classe A1), les parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), les parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D) et les parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E), ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, qui auront ces droits et



caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu de la deuxième et de la quatrième Résolution ci-dessous.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 3.438 (trois mille mille quatre cent trente-huit euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 14.236 (quatorze mille deux cent trente-six euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales Ordinaires) et 1.736 (mille sept cent trente-six) parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales de Classe A), à EUR 17.674 (dix-sept mille six cent soixante-quatorze euros) par l'émission de 239 (deux cent trente-neuf) nouvelles parts sociales de classe A1 ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 1.384 (mille trois cent quatre-vingt quatre) nouvelles parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 508 (cinq cent huit) nouvelles parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 785 (sept cent quatre-vingt cinq) nouvelles parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune et 522 (cinq cent vingt-deux) nouvelles parts sociales de classe E ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune;

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée a décidé d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante aux nouvelles Parts Sociales de Classe A1, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D et Parts Sociales de Classe E et la libération intégrale de l'augmentation du capital social.

#### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré avoir souscrit aux (i) 239 (deux cent trente-neuf) nouvelles parts sociales de classe A1 pour un montant nominal total de EUR 239 (deux cent trente-neuf), (ii) 1.384 (mille trois cent quatre-vingt quatre) nouvelles parts sociales de classe B pour un montant nominal total de EUR 1.384 (mille trois cent quatre-vingt quatre euros), (iii) 508 (cinq cent huit) nouvelles parts sociales de classe C pour un montant nominal total de EUR 508 (cinq cent huit euros), (iv) 785 (sept cent quatre-vingt cinq) nouvelles parts sociales de classe D pour un montant nominal total de EUR 785 (sept cent quatre-vingt cinq) et (v) 522 (cinq cent vingt-deux) nouvelles parts sociales de classe E pour un montant nominal total de EUR 522 (cinq cent vingt-deux euros).

L'Associé Unique a déclaré avoir libéré intégralement ces parts sociales en effectuant les apports en nature suivants:

(i) une créance d'un montant de EUR 239,85 (deux cent trente-neuf euros et quatre-vingt cinq centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 1), apportée en échange des Parts Sociales de Classe A1;

(ii) une créance d'un montant de EUR 1.384,74 (mille trois cent quatre-vingt quatre euros et soixante-quatorze centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 2), apportée en échange des Parts Sociales de Classe B;

(iii) une créance d'un montant de EUR 508,99 (cinq cent huit euros et quatre-vingt dix-neuf centimes d'euros), que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 3), apportée en échange des Parts Sociales de Classe C;

(iv) une créance d'un montant de EUR 785,59 (sept cent quatre-vingt cinq euros et cinquante-neuf centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 4), apportée en échange des Parts Sociales de Classe D; et

(v) une créance d'un montant de EUR 522,48 (cinq cent vingt-deux euros et quarante-huit centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société, apportée en échange des Parts Sociales de Classe E (la Créance 5 et ensemble avec la Créance 1, la Créance 2, la Créance 3 et la Créance 4, les Créances).

La Créance 1 apportée à la Société a été évaluée à EUR 239,85 (deux cent trente-neuf euros et quatre-vingt cinq centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 239 (deux cent trente-neuf euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,85 (quatre-vingt cinq centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 2 apportée à la Société a été évaluée à EUR 1.384,74 (mille trois cent quatre-vingt quatre euros et soixante-quatorze centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 1.384 (mille trois cent quatre-vingt quatre euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,74 (soixante-quatorze centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 3 apportée à la Société a été évaluée à EUR 508,99 (cinq cent huit euros et quatre-vingt dix-neuf centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 508 (cinq cent huit euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,99 (quatre-vingt dix-neuf centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 4 apportée à la Société a été évaluée à EUR 785,59 (sept cent quatre-vingt cinq euros et cinquante-neuf centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 785 (sept cent quatre-vingt cinq euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,59 (cinquante-neuf centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 5 apportée à la Société a été évaluée à EUR 522,48 (cinq cent vingt-deux euros et quarante-huit centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

- (i) EUR 522 (cinq cent vingt-deux euros) au compte capital social nominal de la Société; et
- (ii) EUR 0,48 (quarante-huit centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

Par ailleurs, il a été prouvé par un certificat daté du 18 mai 2010, émis conjointement par l'Associé Unique et la Société qu'à la date de ce certificat:

1. «l'Associé Unique est le propriétaire des Créances;
2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir les Créances et possède le pouvoir de disposer des Créances qui sont librement cessibles;
3. la valeur de la Créance 1 est fixée à EUR 239,85 (deux cent trente-neuf euros et quatre-vingt cinq centimes d'euros);
4. la valeur de la Créance 2 est fixée à EUR 1.384,74 (mille trois cent quatre-vingt quatre euros et soixante-quatorze centimes d'euros);
5. la valeur de la Créance 3 est fixée à EUR 508,99 (cinq cent huit euros et quatre-vingt dix-neuf centimes d'euros);
6. la valeur de la Créance 4 est fixée à EUR 785,59 (sept cent quatre-vingt cinq euros et cinquante-neuf centimes d'euros);
7. la valeur de la Créance 5 est fixée à EUR 522,48 (cinq cent vingt-deux euros et quarante-huit centimes d'euros);
8. Dès l'apport des Créances par l'Associé Unique à la Société, la Société deviendra le plein propriétaire des Créances qui seront éteintes par voie de confusion aux fins de l'article 1300 du code civil luxembourgeois.»

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, a été annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a décidé d'enregistrer que suite à l'augmentation du capital social, l'actionariat dans la Société se présentait comme suit:

	Parts Sociales
Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l. ....	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	1.736 Parts Sociales de Classe A
	239 Parts Sociales de Classe A1
	1.384 Parts Sociales de Classe B
	508 Parts Sociales de Classe C
	785 Parts Sociales de Classe D
	522 Parts Sociales de Classe E
Total: .....	<u>17.674 Parts Sociales</u>

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter les Résolutions ci-dessus de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 17.674 (dix-sept mille six cent soixante-quatorze euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), par 1.736 (mille sept cent trente-six) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), 239 (deux cent trente-neuf) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), 1.384 (mille trois cent quatre-vingt quatre) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), 508 (cinq cent huit) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), 785 (sept cent quatre-vingt cinq) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D) et 522 (cinq cent vingt-deux) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C et les Parts Sociales de Classe D, les parts sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une part sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D et les Parts sociales de Classe E forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les 601 parts sociales préférentielles de série E et les 998 parts sociales préférentielles de série E1 acquises par la Société le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Llull, 145, Barcelone, Espagne (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les 88 parts sociales de classe A acquises par la Société le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L. (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe B traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162, ayant son siège social au 9, rue du 19 mars 1962 – 38130 Echirolles, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe C traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe C de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe D traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de UUSEE, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe E traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe E)"

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 16 des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

#### **" Art. 16. Affectation des Bénéfices.**

16.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée dès que cette réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital de la Société comme déclaré ou tel qu'augmenté ou réduit de temps à autre comme prévu à l'article 5 des présents Statuts.

16.2 Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de Classe A de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A) moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de Classe A1 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1) moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts

sociales de Classe B de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe B) moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de Classe C de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe C) moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe D pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de Classe D de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe D) moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de Classe E de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe E) moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

16.3 Des acomptes sur dividende peuvent être distribués conformément à l'article 16.2 ci-dessus à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) un relevé de comptes, inventaire ou rapport est établi par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) ce relevé de comptes, inventaire ou rapport montre que des bénéfices suffisants et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportés et les sommes à affecter à la réserve statutaire;

(iii) la décision de payer des acomptes sur dividende est prise par les associés de la Société;

(iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés; et

(v) si, après la clôture de l'exercice social, le montant disponible pour une distribution s'avère inférieur au montant distribué sous forme d'acompte sur dividende, les associés concernés seront priés de rembourser le déficit à la Société."

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et a donné pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui ont incombés à la société en raison du présent acte étaient estimés à environ EUR 1.300.-

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble, avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. ROCHE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2010. Relation: LAC/2010/23342. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010071080/541.

(100083725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

**WCAS GC Luxco S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.405.

In the year two thousand and ten, on the fifth day of the month of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of WCAS GC Luxco S.C.A. (the "Company"), a société en commandite par actions incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated on 29 April 2010 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial").

The Meeting was presided by Me Valérie Bidoul, licenciée en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and as scrutineer Me Antoine Daurel, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them were shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

The said attendance list, signed by the proxy holders of the shareholders represented and the members of the bureau, shall remain attached together with the proxies to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. It appeared from the attendance list that the thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class A Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class B Ordinary Shares and one (1) Management Share, together representing 100% of the share capital of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000) were duly represented at this Meeting.

III. The shareholders present or represented declared that they had prior knowledge of the agenda so that the Meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda, without any obligation to justify the accomplishment of the convening formalities.

IV. The agenda of the Meeting is as follows:

- 1) Conversion of the existing share capital from Euros (EUR) to US dollars (USD);
- 2) Conversion of each Class A Ordinary Share with a par value of one Euro (EUR 1) into ten (10) Class I Ordinary Shares with no par value and conversion of each Class B Ordinary Share with a par value of one Euro (EUR 1) into ten (10) Class II Ordinary Shares with no par value;
- 3) Restructuring of the issued share capital of the Company by (i) dividing the three hundred four thousand four hundred and ninety (304,490) Class I Ordinary Shares into ten different sub-classes of Class I Ordinary Shares, namely sub-classes I-A, I-B, I-C, I-D, I-E, I-F, I-G, I-H, I-I and I-J with thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) shares each and by (ii) dividing the five thousand five hundred (5,500) Class II Ordinary Shares into ten different sub-classes of Class II Ordinary Shares, namely sub-classes II-A, II-B, II-C, II-D, II-E, II-F, II-G, II-H, II-I and II-J with five hundred and fifty (550) shares each;
- 4) Determination of the rights attached to each sub-class of shares and subsequent amendment of article 5, article 6, article 28 and article 29 of the articles of incorporation of the Company and insertion of a new Article 6 and of a new Article 7 in the articles of association of the Company, and consequential renumbering of the articles of association of the Company and adjustment of any cross-reference.

After the foregoing was approved by the Meeting, the Meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolved to change the currency of the share capital and to convert the share capital from Euros (EUR) to US dollars (USD).

On the basis of the EUR/USD exchange rate published on the website of the European Central Bank as at 3 p.m. CET on the 4<sup>th</sup> of May 2010, namely EUR 1 / USD 1.3089, the share capital of the Company is set at forty thousand five hundred and seventy-five US dollars and ninety cents (USD 40,575.90).

*Second resolution*

The Meeting resolved to convert each Class A Ordinary Share with a par value of one Euro (EUR 1) each, into ten Class I Ordinary Shares with no par value and to convert each Class B Ordinary Share with a par value of one Euro (EUR 1) each, into ten Class II Ordinary Shares with no par value.

*Third resolution*

The Meeting resolved to restructure the issued share capital of the Company by (i) dividing the three hundred four thousand four hundred and ninety (304,490) Class I Ordinary Shares into ten different sub-classes of Class I Ordinary Shares, namely classes I-A, I-B, I-C, I-D, I-E, I-F, I-G, I-H, I-I and I-J with thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) shares each and by (ii) dividing the five thousand five hundred (5,500) Class II Ordinary Shares into ten different sub-classes of Class II Ordinary Shares, namely classes II-A, II-B, II-C, II-D, II-E, II-F, II-G, II-H, II-I and II-J with five hundred and fifty (550) shares each.

*Fourth resolution*

As a result of the foregoing resolution, the Meeting resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company which shall read as follows:

“ **Art. 5. Corporate capital.** The capital of the Company shall be represented by three classes of shares (each a “Class”), namely Management Shares (actions de commandité) held by the Manager as Unlimited Shareholder (actionnaire commandité) and Class I Ordinary Shares (actions de commanditaire de classe I), sub-divided into ten sub-classes of shares, namely Sub-Class I-A Ordinary Shares, Sub-Class I-B Ordinary Shares, Sub-Class I-C Ordinary Shares, Sub-Class I-D Ordinary Shares, Sub-Class I-E Ordinary Shares, Sub-Class I-F Ordinary Shares, Sub-Class I-G Ordinary Shares, Sub-Class I-H Ordinary Shares, Sub-Class I-I Ordinary Shares and Sub-Class I-J Ordinary Shares, and Class II Ordinary Shares (actions de commanditaire de classe II) sub-divided into ten sub-classes of shares, namely Sub-Class II-A Ordinary Shares, Sub-Class II-B Ordinary Shares, Sub-Class II-C Ordinary Shares, Sub-Class II-D Ordinary Shares, Sub-Class II-E Ordinary Shares, Sub-Class II-F Ordinary Shares, Sub-Class II-G Ordinary Shares, Sub-Class II-H Ordinary Shares, Sub-Class II-I Ordinary Shares and Sub-Class II-J Ordinary Shares, held by the Limited Shareholders (actionnaires commanditaires) of the Company.

The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of forty thousand five hundred and seventy-five US dollars and ninety cents (USD 40,575.90) divided into:

- three hundred four thousand four hundred and ninety (304,490) Class I Ordinary Shares, sub-divided into thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-A Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-B Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-C Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-D Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-E Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-F Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-G Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-H Ordinary Shares, thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-I Ordinary Shares and thirty thousand four hundred and forty-nine (30,449) Class I-J Ordinary Shares;

- five thousand five hundred (5,500) Class II Ordinary Shares, sub-divided into five hundred and fifty (550) Class II-A Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-B Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-C Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-D Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-E Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-F Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-G Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-H Ordinary Shares, five hundred and fifty (550) Class II-I Ordinary Shares and five hundred and fifty (550) Class II-J Ordinary Shares; and

- one (1) Management Share.

The rights and obligations attached to the Ordinary Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium contributed to the Company is transferred. The amount of the share premium account may be used to increase the capital of the Company, to provide for the reserves to be constituted where the Company repurchases any Ordinary Shares, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Any Limited Shareholder who subscribes to or otherwise acquires Ordinary Shares must acquire a proportionate amount of each Sub-Class of Ordinary Shares in the relevant class of Ordinary Shares issued and then outstanding.

Without prejudice to the right of the Company to repurchase a whole Sub-Class of its own Ordinary Shares followed by their immediate cancellation pursuant to Article 6, no Limited Shareholder shall sell or otherwise transfer its shares of any Sub-Class to any person without concurrently selling or otherwise transferring to the same person the transferring Limited Shareholder’s proportionate interest in each other Sub-Class of Ordinary Shares of the relevant class then held by the transferring Limited Shareholder.”

*Sixth resolution*

The Meeting resolved to insert a new Article 6 in the articles of association of the Company, which shall read as follows:

“ **Art. 6. Repurchase of shares.** The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of one or several Sub-Classes of Ordinary Shares, in whole but not in part, as may be determined from time-to-time by the Manager and approved by the general meeting of the shareholders, provided however that the Company

may not at any time purchase and cancel the Sub-Class A Ordinary Shares and provided any repurchase will be in equal proportion in the corresponding Sub-Classes of Class I and Class II. In the case of any repurchase and cancellation of a whole Sub-Class of Ordinary Shares, such repurchase and cancellation of Ordinary Shares shall be made in the following order:

- (i) Sub-Class J Ordinary Shares;
- (ii) Sub- Class I Ordinary Shares;
- (iii) Sub- Class H Ordinary Shares;
- (iv) Sub-Class G Ordinary Shares;
- (v) Sub-Class F Ordinary Shares;
- (vi) Sub-Class E Ordinary Shares;
- (vii) Sub-Class D Ordinary Shares;
- (viii) Sub-Class C Ordinary Shares; and
- (ix) Sub-Class B Ordinary Shares.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of the whole corresponding Sub-Classes of Ordinary Shares of each Class (in the order provided for above), each such Sub-Class of Ordinary Shares entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such Sub-Class of Ordinary Shares) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the Manager and approved by the general meeting of shareholders with respect to the Sub-Class of Ordinary Shares to be repurchased, provided the relevant Class I Sub-Class will be allocated 98.2243% of the relevant Total Cancellation Amount and the relevant Class II Sub-Class will be allocated 1.7757% of the relevant Total Cancellation Amount, and the holders of Ordinary Shares of each repurchased and cancelled Sub-Class shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Ordinary Share of the relevant Sub-Class of Ordinary Shares held by them and cancelled.

The Company may repurchase its Ordinary Shares as provided herein only to the extent permitted by the Law.”

*Seventh resolution*

The Meeting resolved to insert a new Article 7 in the articles of association of the Company, which shall read as follows:

“ **Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the Shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of the Articles, provided that (i) any reduction in the issued capital of the Company shall be permitted only in accordance with the repurchase and cancellation procedures of Article 6; (ii) any increase in the issued capital (a) shall be made proportionately to each Sub-Class of Shares then outstanding and (b) must result in each Shareholder holding the same proportion of Shares in each Sub-Class of Shares then outstanding as before the increase; (iii) any subdivision of a Sub-Class of Shares into new classes of Shares must result in each Shareholder of the former undivided Sub-Class of Shares holding the same proportion of each new subdivided Sub-Class of Shares as before the sub-division; and (iv) any combination or aggregation of Sub-Classes of Shares into a new class of Shares must result in each Shareholder of the former Sub-Classes of Shares holding the same proportion of the new, combined class of Shares as before the combination or aggregation.”

*Eighth resolution*

As a consequence of the sixth and seventh resolutions, the Meeting resolved to re-number the articles of association of the Company and to adjust any cross-reference.

*Ninth resolution*

The Meeting resolved to amend the fifth, sixth and eighth paragraphs of Article 6 (under the old numbering, Article 8 after re-numbering) of the articles of association of the Company, which shall read as follows:

Fifth paragraph of Article 6 (under the old numbering, Article 8 after re-numbering):

“The Management Share shall yield a fixed preferential right amounting to twenty thousand US dollars (USD 20,000) in any distribution whether by way of distribution of dividends, repayment of share premium or any other distributable reserves made by the company to its shareholders.”

Sixth paragraph of Article 6 (under the old numbering, Article 8 after re-numbering):

“In case of a reduction of share capital with payment to shareholders, a repurchase of any shares including Ordinary Shares or a distribution of liquidation proceeds, the Management Share shall have a preferential right to receive an amount equal to twenty thousand US dollars (USD 20,000).

Eighth paragraph of Article 6 (under the old numbering, Article 8 after re-numbering)

“In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority, after deduction of the fixed preferential right of the Management Share::

- First, the holders of Sub-Class A Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the accounting par value of the Sub Class A Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class B Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the accounting par value of the Sub-Class B Ordinary Shares held by them, then,

- the holders of Sub-Class C Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the accounting par value of the Sub-Class C Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class Ordinary D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the accounting par value of the Sub-Class D Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class E Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the accounting par value of the Sub-Class E Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class F Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the accounting par value of the Sub-Class F Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class G Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the accounting par value of the Sub-Class G Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class H Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the accounting par value of the Sub-Class H Ordinary Shares held by them; then,

- the holders of Sub-Class I Ordinary Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the accounting par value of the Sub-Class I Ordinary Shares; and then,

- the holders of Sub-Class J Ordinary Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

In case the entire last outstanding Sub-Class of Ordinary Shares in the alphabetical order (e.g., initially the Sub-Class J Ordinary Shares) has been repurchased and cancelled in accordance with Article 6 hereof at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding Sub-Class of Ordinary Shares in the reverse alphabetical order (e.g., initially the Sub-Class I Ordinary Shares).

Any distribution or payment to each Sub-Class of Ordinary Shares of any kind including distribution of dividends, reserves, reduction of capital, repurchase of shares, liquidation proceeds will notwithstanding any provision to the contrary be allocated (i) as for 98.2243% to the relevant Sub-Class of Class I Ordinary Shares and (ii) as for 1.7757% to the relevant Sub-Class of Class II Ordinary Shares. Within the relevant Sub-Class of Class I Ordinary Shares and of Class II Ordinary Shares respectively, the shares shall participate pro-rata.

Except for the foregoing, each share in Class I and Class II shall have the same rights.”

#### *Tenth resolution*

The Meeting resolved to add a seventh paragraph to Article 28 (under the old-numbering, Article 30 after re-numbering) of the articles of association of the Company, which shall read as follows:

“After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions in Article 8 hereof.”

#### *Eleventh resolution*

The Meeting resolved to amend Article 29 (under the old numbering, Article 31 after re-numbering) of the articles of association of the company (i) by suppressing the definitions of “Class A Ordinary Shares”, “Class B Ordinary Shares” and “Preferred Return”, (ii) by adding the following definitions which are inserted in the alphabetical order:

“Available Amount: the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Sub-Class of Ordinary Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into



reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve)

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Sub-Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.”

“Cancellation Value Per Share: amount calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Sub-Class of Ordinary Shares to be repurchased and cancelled by the number of Ordinary Shares in issue in such Sub-Class of Ordinary Shares.”

“Class I Ordinary Shares: the ordinary shares of class I of the Company held by the Limited Shareholder(s).”

“Class II Ordinary Shares: the ordinary shares of class II of the Company held by the Limited Shareholder(s).”

“Interim Accounts: the interim accounts of the Company under Luxembourg GAAP as at the relevant Interim Account Date.”

“Interim Account Date: the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of a Sub-Class of Ordinary Shares.”

“Sub-Class A Ordinary Shares: sub-class A of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-A Ordinary Shares and the Sub-Class II-A Ordinary Shares.”

“Sub-Class B Ordinary Shares: sub-class B of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-B Ordinary Shares and the Sub-Class II-B Ordinary Shares.”

“Sub-Class C Ordinary Shares: sub-class C of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-C Ordinary Shares and the Sub-Class II-C Ordinary Shares.”

“Sub-Class D Ordinary Shares: sub-class D of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-D Ordinary Shares and the Sub-Class II-D Ordinary Shares.”

“Sub-Class E Ordinary Shares: sub-class E of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-E Ordinary Shares and the Sub-Class II-E Ordinary Shares.”

“Sub-Class F Ordinary Shares: sub-class F of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-F Ordinary Shares and the Sub-Class II-F Ordinary Shares.”

“Sub-Class G Ordinary Shares: sub-class G of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-G Ordinary Shares and the Sub-Class II-G Ordinary Shares.”

“Sub-Class H Ordinary Shares: sub-class H of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-H Ordinary Shares and the Sub-Class II-H Ordinary Shares.”

“Sub-Class I Ordinary Shares: sub-class I of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-I Ordinary Shares and the Sub-Class II-I Ordinary Shares.”

“Sub-Class J Ordinary Shares: sub-class J of each of Class I and Class II Ordinary Shares, i.e. the Sub-Class I-J Ordinary Shares and the Sub-Class II-J Ordinary Shares.”

“Sub-Class of Class I Ordinary Shares: any sub-class of Class I Ordinary Shares.”

“Sub-Class of Class II Ordinary Shares: any sub-class of Class II Ordinary Shares.”

“Sub-Class of Ordinary Shares: any sub-class of Class I and Class II Ordinary Shares.”

“Total Cancellation Amount: the amount determined by the Manager and approved by the general meeting of shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant corresponding Sub-Classes of Ordinary Shares unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.”

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in the case of divergence between the English and French text, the English version of it will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named in the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, the appearing parties signed together with the undersigned notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le cinquième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de WCAS GC Luxco S.C.A. (la «Société»), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 29 avril 2010 par acte du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»).

L'assemblée a été présidée par M<sup>e</sup> Valérie Bidoul, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente a désigné comme secrétaire et scrutateur M<sup>e</sup> Antoine Daurel, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont repris dans une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné.

Ladite liste, signée par les mandataires des actionnaires représentés et les membres du bureau, ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux autorités de l'enregistrement.

II. Il appert de ladite liste de présence que toutes les trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Classe A, toutes les cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Classe B et une (1) Action de Commandité, représentant 100 % du capital social de trente et un mille Euros (31.000 EUR) étaient représentées à cette Assemblée.

III. Les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de sorte que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour sans avoir à justifier du respect des formalités de convocation à la présente

1) Conversion du capital social existant de l'Euro (EUR) vers le dollar US (USD);

2) Conversion de chaque Action de Commanditaire de Classe A ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) en dix (10) Actions de Commanditaires de Classe I n'ayant pas de valeur nominale et Conversion de chaque Action de Commanditaire de Classe B ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) en dix (10) Actions de Commanditaires de Classe II n'ayant pas de valeur nominale;

3) Restructuration du capital social émis de la Société (i) en divisant les trois cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix (304.490) Actions de Commanditaire de Classe I en dix sous-classes différentes d'Actions de Commanditaire de Classe I, à savoir les sous-classes I-A, I-B, I-C, I-D, I-E, I-F, I-G, I-H, I-I et I-J comprenant chacune trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) actions et (ii) en divisant les cinq mille cinq cents (5.500) Actions de Commanditaire de Classe II en dix (10) sous-classes différentes d'Actions de Commanditaire de Classe II, à savoir les sous-classes II-A, II-B, II-C, II-D, II-E, II-F, II-G, II-H, II-I et II-J comprenant chacune cinq cent cinquante (550) actions;

4) Détermination des droits attachés à chaque sous-classe d'actions et modification subséquente des articles 5, 6, 28 et 29 des statuts de la Société et insertion d'un nouvel article 6 et d'un nouvel article 7 dans les statuts de la Société, renumérotation subséquente des articles des statuts de la Société et ajustement de toute les références croisées à des numéros d'articles.

Après approbation de ce qui précède par l'Assemblée, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée a décidé de modifier la devise du capital social et de convertir le capital social de l'Euro (EUR) vers le dollar US (USD).

Sur la base du taux de change EUR/USD publié sur le site internet de la Banque Centrale Européenne le 4 mai 2010 à 15 heures CET, à savoir un taux de change de 1,3089 USD pour 1 EUR, le capital social de la Société est fixé à quarante mille cinq cent soixante-quinze dollars US et quatre-vingt-dix centimes (USD 40.575,90).

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée a décidé de convertir chaque Action de Commanditaire de Classe A ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) en dix (10) Actions de Commanditaires de Classe I n'ayant pas de valeur nominale et de convertir de chaque Action de Commanditaire de Classe B ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) en dix (10) Actions de Commanditaires de Classe II n'ayant pas de valeur nominale.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée a décidé de restructurer le capital social de la Société (i) en divisant les trois cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix (304.490) Actions de Commanditaire de Classe I en dix sous-classes différentes d'Actions de Commanditaire de Classe I, à savoir les sous-classes I-A, I-B, I-C, I-D, I-E, I-F, I-G, I-H, I-I et I-J comprenant chacune trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) actions et (ii) en divisant les cinq mille cinq cents (5.500) Actions de Commanditaire de Classe II en dix (10) sous-classes différentes d'Actions de Commanditaire de Classe II, à savoir les sous-classes II-A, II-B, II-C, II-D, II-E, II-F, II-G, II-H, II-I et II-J comprenant chacune cinq cent cinquante (550) actions.

#### Quatrième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

“ **Art. 5. Capital social.** Le capital de la Société sera représenté par trois classes d'actions (chacune étant une «Classe»), à savoir les actions de commandité (les «Actions de Commandité») détenues par le Gérant en tant qu'Actionnaire Commandité et les actions de commanditaire de classe I (les «Actions de Commanditaire de Classe I»), subdivisées en dix sous-classes d'actions, à savoir les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-A, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-B, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-C, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-D, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-E, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-F, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-G, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-H, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-I et les Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-J, et les actions de commanditaire de classe II (les «Actions de Commanditaire de Classe II») et, avec les Actions de Commanditaire de Classe I, les «Actions de Commanditaire»), subdivisées en dix sous-classes d'actions, à savoir les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-A, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-B, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-C, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-D, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-E, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-F, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-G, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-H, les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-I et les Actions de Commanditaire de Sous-Classes II-J, toutes détenues par les Actionnaires Commanditaires de la Société.

La Société a un capital émis et souscrit entièrement libéré de quarante mille cinq cent soixante-quinze dollars US et quatre-vingt-dix centimes (USD 40.575,90), représenté par:

- Trois cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix (304.490) Actions de Commanditaire de Classe I, subdivisées en trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-A, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-B, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-C, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-D, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-E, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-F, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-G, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-H, trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-I et trente mille quatre cent quarante-neuf (30.449) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-J;

- Cinq mille cinq cents (5.500) Actions de Commanditaire de Classe II, subdivisées en cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-A, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-B, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-C, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-D, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-E, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-F, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-G, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-H, cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-I et cinq cent cinquante (550) Actions de Commanditaire de Sous-Classes I-J; et

- Une (1) Action de Commandité.

Les droits et obligations attachées aux Actions de Commanditaire sont identiques, à l'exception de ce qui est prévu par les Statuts.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être mis en place auquel toute prime apportée à la Société est transféré. Le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé pour augmenter le capital social de la Société, pour fournir les réserves à constituer lorsque la Société rachète ses Actions de Commanditaire, pour compenser toute perte nette réalisée, pour faire des distributions aux Actionnaires sous forme de dividende ou pour allouer des montant à la réserve légale.

Tout Actionnaire Commanditaire qui souscrit à ou acquiert d'une quelconque manière des Actions de Commanditaire doit acquérir un montant proportionnel dans chaque Sous-Classes d'Actions de Commanditaire émise et subsistant de la classe concernée.

Sans préjudice du droit de la Société de racheter une Sous-Classes d' Actions de Commanditaire entière suivi de l'annulation immédiates des actions concernées conformément à cette disposition, nul Actionnaire Commanditaire ne peut vendre ou transférer de quelque manière que ce soit et à quiconque ses Actions de Commanditaire dans toute Sous-Classes d'Actions de Commanditaire sans simultanément vendre ou transférer de toute autre manière à la même contrepartie son intérêt proportionnel dans chaque autre Sous-Classes d'Actions de Commanditaire de la classe concernée alors détenue par l'Actionnaire Commanditaire concerné.”

#### Sixième résolution

L'Assemblée a décidé d'insérer un nouvel article 6 dans les statuts de la Société qui s'énonce comme suit:

“ **Art. 6. Rachat d'actions.** La capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs Sous-Classes d'Actions de Commanditaire, par Sous-Classes d'Actions de Commanditaire entière, comme le Gérant peut le déterminer et l'assemblée générale l'approuver, étant entendu cependant que la Société ne peut à aucun moment

racheter et annuler la Sous-Classe A d'Actions de Commanditaire et étant entendu que tout rachat doit être réalisé en proportions identiques dans les Sous-Classes correspondantes de Classe I et de Classe II. Dans le cas d'un rachat et d'une annulation d'une Sous-Classe complète d'Actions de Commanditaire, le rachat et l'annulation des Actions de Commanditaire doivent être réalisés dans l'ordre qui suit:

- (x) Sous-Classe A d'Actions de Commanditaire;
- (ii) Sous-Classe B d'Actions de Commanditaire;
- (iii) Sous-Classe C d'Actions de Commanditaire;
- (iv) Sous-Classe D d'Actions de Commanditaire;
- (v) Sous-Classe E d'Actions de Commanditaire;
- (vi) Sous-Classe F d'Actions de Commanditaire;
- (vii) Sous-Classe G d'Actions de Commanditaire;
- (viii) Sous-Classe H d'Actions de Commanditaire;
- (ix) Sous-Classe I d'Actions de Commanditaire; et
- (xi) Sous-Classe J d'Actions de Commanditaire.

Dans l'hypothèse d'une réduction de capital social par le rachat et l'annulation d'une Sous-Classe correspondante complète d'Actions de Commanditaire de chaque Classe (dans l'ordre mentionné ci-dessus), chaque Sous-Classe d'Actions de Commanditaire donne le droit à ses détenteurs (au prorata de leur détention dans chaque Sous-Classe d'Actions de Commanditaire) à une portion du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par le Gérant et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires en ce qui concerne la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire étant rachetée, étant entendu que la Sous-Classe de Classe I concernée se verra attribuer 98,2243% du Montant Total d'Annulation concerné et que la Sous-Classe de Classe II concernée se verra attribuer 1,7757% du Montant Total d'Annulation concerné, et que les détenteurs d'Actions de Commanditaire de chaque Sous-Classe rachetée et annulée recevra de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action de Commanditaire de la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire concernée détenue par eux et annulée.

La Société peut racheter ses Actions de Commanditaire aux conditions reprises dans cet article et seulement dans la mesure autorisée par la Loi.”

#### *Septième résolution*

L'Assemblée a décidé d'insérer un nouvel article 7 dans les statuts de la Société qui s'énonce comme suit:

“ **Art. 7. Augmentation et Réduction de capital.** Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois par une décision des Actionnaires adoptée en conformité avec les règles de quorum et de majorité prévue par les statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des Statuts, étant entendu que (i) toute réduction du capital social de la Société doit uniquement être autorisée dans la mesure où elle se fait en conformité avec la procédure de rachat et d'annulation prévue à l'article 6; (ii) toute augmentation de capital (a) doit être réalisée proportionnellement dans chaque Sous-Classe d'Actions et (b) doit aboutir à ce que chaque Actionnaire détienne la même proportion d'Actions de chaque Sous-Classe d'Actions que celle qu'il détenait avant l'augmentation de capital; (iii) toute subdivision d'une Sous-Classe d'Actions en nouvelles classes d'Actions doit aboutir à ce que chaque Actionnaire de toute Sous-Classe existant avant la subdivision détienne la même proportion de chaque nouvelle Sous-Classe d'Actions subdivisée que celle qu'il détenait avant la subdivision; et (iv) toute combinaison ou rassemblement de Sous-Classes d'Actions en nouvelles classes d'Actions doit aboutir à ce que chaque Actionnaire des anciennes Sous-Classes d'Actions détienne la même proportion de la nouvelle classe d'Actions que celle qu'il détenait avant la combinaison ou le rassemblement.”

#### *Huitième résolution*

En conséquence des sixième et septième résolutions, l'Assemblée a décidé de renuméroter les articles des statuts de la Société et de procéder aux ajustements requis des références croisées à des numéros d'articles dans ces statuts.

#### *Neuvième résolution*

L'Assemblée a décidé de modifier les cinquième, sixième et septième paragraphes de l'article 6 (sous l'ancienne numérotation, article 8 après renumérotation) des statuts de la Société, comme suit:

Cinquième paragraphe de l'article 6 (sous l'ancienne numérotation, article 8 après renumérotation):

“L'Action de Commandité confèrera un droit préférentiel fixe à hauteur de vingt mille dollars US (USD 20.000) dans toute distribution que ce soit par voie de distribution de dividendes, de remboursement de la prime d'émission ou de toutes autres réserves distribuables effectuée par la Société à ses actionnaires.”

Sixième paragraphe de l'article 6 (sous l'ancienne numérotation, article 8 après renumérotation):

“En cas de réduction du capital social avec paiement aux actionnaires, de rachat de toutes actions en ce compris les Actions de Commanditaire ou de distribution des produits de liquidation, l'Action de Commandité confèrera un droit préférentiel de recevoir un montant représentant de vingt mille dollars US (USD 20.000).”

Huitième paragraphe de l'article 6 (sous l'ancienne numérotation, article 8 après renumérotation):

“Chaque Année où la Société décide de faire une distribution de dividendes, sur la base des profits nets et des réserves disponibles, en ce compris toute prime d’émission, le montant alloué à cet effet doit être distribué dans l’ordre de priorité suivant, après déduction du droit préférentiel fixe de l’Action de Commandité:

- premièrement, les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe A recevront un montant pour l’année considérée égal à zéro virgule six pourcent (0,6%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe A détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe B recevront un montant pour l’année considérée égal à zéro virgule cinquante-cinq pourcent (0,55%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe B détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe C recevront un montant pour l’année considérée égal à zéro virgule cinq pourcent (0,5%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe C détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe D recevront un montant pour l’année considérée égal à zéro virgule quarante-cinq pourcent (0,45%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe D détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe E recevront un montant pour l’année considérée égal à zéro virgule quatre pourcent (0,4%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe E détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe F recevront un montant pour l’année considérée égal à zéro virgule trente-cinq pourcent (0,35%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe F détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe G recevront un montant pour l’année considérée égal à zéro virgule trois pourcent (0,3%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe G détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe H recevront un montant pour l’année considérée égal à zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe H détenues par eux; ensuite,

- les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe I recevront un montant pour l’année considérée égal à zéro virgule deux pourcent (0,2%) du pair comptable des Actions de Commanditaire de Sous-Classe I détenues par eux; et enfin,

- les détenteurs d’Actions de Commanditaire de Sous-Classe J recevront le montant restant de toute distribution de dividende.

Dans l’hypothèse où la dernière Sous-Classe d’Actions de Commanditaire complète subsistant dans l’ordre alphabétique (par ex., initialement a Sous-Classe J d’Actions de Commanditaire) a été rachetée et annulée conformément à l’article 6 des présents Statuts au moment de la distribution, le montant restant de toute distribution de dividendes sera alors alloué à la dernière Sous-Classe d’Actions de Commanditaire précédant dans l’ordre alphabétique inverse (par ex., initialement, la Sous-Classe I d’Actions de Commanditaire).

Toute distribution ou paiement à chaque Sous-Classe d’Actions de Commanditaire de tout type en ce compris la distribution de dividendes, de réserves, la réduction de capital, le rachat d’actions, la distribution de produits de liquidation sera allouée, nonobstant toute disposition contraire, (i) pour 98,2243% à la Sous-Classe d’Actions de Commanditaire de Classe I concernée et (ii) pour 1,7757% à la Sous-Classe d’Actions de Commanditaire de Classe II concernée. A l’intérieur de la Sous-Classe d’Actions de Commanditaire de Classe I ou de Classe II concernée, les actions participent au prorata.

A l’exception de ce qui précède, chaque action de Classe I et de Classe II a des droits identiques.”

#### *Dixième résolution*

L’Assemblée a décidé d’ajouter un septième paragraphe à l’article 28 (sous l’ancienne numérotation, article 30 après renumérotation) des statuts de la Société, qui s’énonce comme suit:

“Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, en ce compris les dépenses liées à la liquidation, les produits nets de liquidation seront distribués aux Actionnaires de façon à atteindre, sur une base globale, le même résultat économique que celui qui serait atteint sur la base des règles de distribution de dividendes reprises à l’article 8 des présents Statuts”.

#### *Onzième résolution*

L’Assemblée a décidé de modifier l’article 29 (sous l’ancienne numérotation, article 31 après renumérotation) des statuts de la Société (i) en supprimant les définitions de “Actions de Commanditaires de Classe A”, “Actions de Commanditaire de Classe B” et “Rendement préférentiel”, (ii) en ajoutant les définitions suivantes à insérer dans l’ordre alphabétique:

“Montant Disponible: le montant total des profits nets de la Sociétés (en ce compris les profits reportés) dans la mesure où les Actionnaires auraient eu un droit à une distribution de dividendes conformément aux Statuts, augmenté par (i)

toute réserve librement distribuable (en ce compris la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, le montant de la réduction de capital social et la réduction de la réserve légale relative à la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire à racheter/annuler, mais réduit par (i) toute perte (en ce compris toute perte reportée), et (ii) toutes sommes devant être placées en réserve(s) conformément aux dispositions de la Loi ou des Statuts, chaque fois comme apparaissant dans les Comptes Intérimaires concernés (sans aucune double comptabilisation), de telle façon que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Où:

AA = Montant Disponible en ce compris les profits reportés)

P = toute réserve librement distribuable (en ce compris la réserve de prime d'émission)

CR = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de réserve légale relative à la Sous-Classe d'Actions à annuler

L = pertes (en ce compris les pertes reportées)

LR = toute somme à placer en réserve(s) conformément à la Loi ou aux Statuts.”

“Valeur d'annulation par Action: Montant calculé en divisant le Montant Total d'Annulation à appliquer à toute Sous-Classe d'Actions de Commanditaire à racheter et annuler par le nombre d'Actions de Commanditaires émises dans chaque Sous-Classe d'Actions de Commanditaire”.

“Actions de Commanditaire de Classe I: les actions de commanditaire de classe I de la Société détenues par les (l') Actionnaire(s) Commanditaire(s).”

“Actions de Commanditaire de Classe II: les actions de commanditaire de classe II de la Société détenues par les (l') Actionnaire(s) Commanditaire(s).”

“Comptes Intérimaires: les comptes intérimaires de la Société établis en Luxembourg GAAP à la Date des Comptes Intérimaires concernée.”

“Date des Comptes Intérimaires: date n'étant pas antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation d'une Sous-Classe d'Actions de Commanditaire”.

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe A: Actions de Commanditaires de sous-classe A de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-A et de Sous-Classe II-A.”

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe B: Actions de Commanditaires de sous-classe B de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-B et de Sous-Classe II-B.”

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe C: Actions de Commanditaires de sous-classe C de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-C et de Sous-Classe II-C.”

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe D: Actions de Commanditaires de sous-classe D de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-D et de Sous-Classe II-D.”

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe E: Actions de Commanditaires de sous-classe E de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-E et de Sous-Classe II-E.”

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe F: Actions de Commanditaires de sous-classe F de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-F et de Sous-Classe II-F.”

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe G: Actions de Commanditaires de sous-classe G de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-G et de Sous-Classe II-G.”

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe H: Actions de Commanditaires de sous-classe H de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-H et de Sous-Classe II-H.”

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe I: Actions de Commanditaires de sous-classe I de chaque Classe I et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-I et de Sous-Classe II-I.”

“Actions de Commanditaire de Sous-Classe J: Actions de Commanditaires de sous-classe A de chaque Classe J et Classe II, c'est-à-dire toutes les Actions de Commanditaires de Sous Classe I-J et de Sous-Classe II-J.”

“Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe I: toute sous-classe d'Actions de Commanditaire de Classe I.”

“Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe II: toute sous-classe d'Actions de Commanditaire de Classe II.”

“Sous-Classe d'Actions de Commanditaire: toute Sous-Classe d'Actions de Commanditaire de Classe I et de Classe II.”

“Montant Total d'Annulation: le montant déterminé par le Gérant et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation est inférieur ou égal au Montant Disponible au moment de l'annulation de la Sous-Classe d'Actions de Commanditaire concernée correspondant sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires de la façon définie pour la modification des Statuts, étant entendu cependant que le Montant Total d'Annulation ne peut jamais être plus élevé que le Montant Disponible”.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, les comparants ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: V. BIDOUL, A. DAUREL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 14 mai 2010. Relation: LAC/2010/21530. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 mai 2010.

Référence de publication: 2010072343/562.

(100085430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2010.

**LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 106.232.

—  
EXTRAIT

Référence est faite à l'extrait enregistré et déposé le 19 avril 2010 (n° de dépôt L100053759.05) au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Il résulte des vérifications effectuées ultérieurement qu'une erreur matérielle a été commise dans le corps de cet extrait concernant la décision des gérants de la Société en date du 09 avril 2010. En effet, il résulte de cette décision que:

- 16 nouvelles parts sociales ordinaires de classe B détenues par LBPOL Bermuda Holdings L.P. ont été émises,
  - 128 nouvelles parts sociales ordinaires de classe E détenues par Poseidon Bermuda Holdings L.P. ont été émises,
  - 2 nouvelles parts sociales ordinaires de classe K détenues par Angel City Bermuda Holdings L.P. ont été émises,
  - 52 nouvelles parts sociales ordinaires de classe R détenues par Zoliborz Bermuda Holdings L.P. ont été émises,
- Dès lors, au 09 avril 2010, les 4 706 586 parts sociales de la Société étaient détenues comme suit:

Associés	Adresse	Numéro d'enregistrement	Nombre de parts
Harbor Bermuda LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	36 838	2 348 classe A
LBPOL Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	36 831	907 classe B
Serico Bermuda LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	36 987	61 002 classe C
Ippocrate Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	37 035	4 917 classe D
Poseidon Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	37 034	409 classe E
Lineo Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	37 695	142 classe G
William Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	37 769	5 313 classe H
Le Provençal Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	37 893	337 classe I, 75 classe X
Sierra Blanca Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	36 811	40 classe J
Angel City Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	37 771	81 classe K
William II Bermuda Holding LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 357	1 895 classe L
Lion Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 888	537 classe M
Gracechurch Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 354	172 classe N
Neptune Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 628	4 568 561 classe O
Cannon Bridge Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 644	2 730 classe P

72960

Segovia Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 005	3 972 classe Q
Zoliborz Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 212	42 671 classe R
Adam Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 148	94 classe S
Duna Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 033	493 classe T
Goodwater Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 455	600 classe W
MC&S Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 682	4 052 classe Y
Fox Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 428	5 238 classe Z

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 juin 2010.

Pour extrait conforme

LBREP II Europe S.à. r.l., SICAR

Signature

Référence de publication: 2010070541/69.

(100082340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**TAITAVA Fund SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 127.048.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 7 mai 2010 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Peter VAN-DERBRUGGEN aux fonctions d'administrateur de la société et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'Assemblée générale du 7 mai 2010 a renouvelé les mandats des autres administrateurs.

- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 30, rue Joseph Hansen L-1716 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Stefan DUCHATEAU, Administrateur, Steenhovenstraat 53, B-3530 Houthalen, Belgique;

- Monsieur Christophe HERBOSCH, Administrateur, 55 Rose Square, SW3 6RS London, Royaume Uni;

- Monsieur Gert VAN HUYNEGEM, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques, Blakmeers 88, B-1790 Affligem, Belgique.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 7 mai 2010 a renouvelé le mandat du Réviseur d'entreprises.

- MAZARS (LUXEMBOURG) S.A., réviseur d'entreprises, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, RCS numéro B 56.248.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

Pour TAITAVA FUND SICAV-FIS-1

Signature

Référence de publication: 2010070075/26.

(100082320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2010.

**Easy'O Concept Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 137.172.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010068625/9.

(100082831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.